

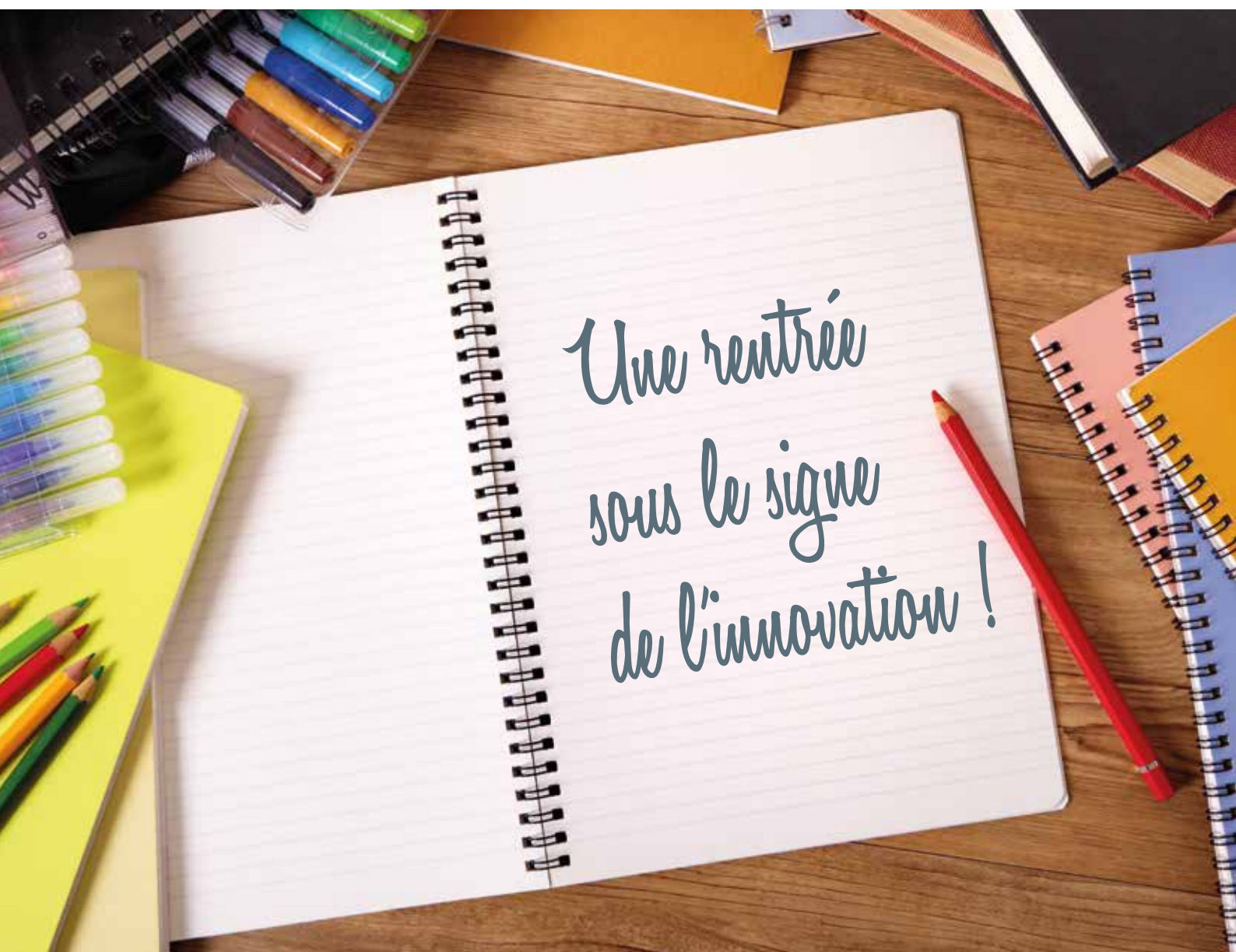


mgen[★]

Le magazine des adhérents

Gironde

GROUPE **vyv**



2 | MGEN
en Gironde

5 | MGEN
Avantage

8 | Vivoptim
Cardio

11 | Permanences
Extérieures
2018/2019



La MGEN en Gironde

Le comité de section

Stéphane ALLEMAND	Principal de collège	Jacques LABERNEDE	Retraité
François BARLAND	Délégué MGEN	Jean François LAREQUIE	Retraité
Marine BEDU	Professeur des écoles	Yannick LAVESQUE	Professeur des Ecoles
François BEREAU	Délégué MGEN	Déborah LAVISSE	Professeur des Ecoles
Philippe BREJOUX	Retraité	Béatrice LEBON	Adjoint Technique Territorial
Brigitte BRETAGNE	Retraîtée	Stéphanie MEYRE	Professeur des Ecoles
Evelyne BRUN	Professeur second degré	Catherine MICHEL	Retraîtée
Nathalie BRUNET	Professeur des écoles		
Marc BUISSON	Délégué MGEN	Yves MONTROYA	Maître de conférences
Bernard CAILLON	Retraité	Malika NEDJARI	Professeur des Ecoles
Laurence CHAUSSAT	Professeur second degré	Patrick OLLIVIER	Professeur des Ecoles
Marie-Pierre CHEVROT	Retraîtée		
Philippe CRIOU	Directeur Centre de Santé Mentale MGEN de Bordeaux	Dominique POURCHET	Retraité
Cécile DE BERNE	Professeur second degré	Dalila ROUX-SALEMBIEN	Professeur second degré
Alain DURAND	Professeur des Ecoles	Michel SARRAZIN	Retraité
Anne-Marie DZUIRA	Adjoint Technique Territorial	Philippe SENTENAC	Enseignant IUT Bordeaux 1
Evelyne FAUGEROLLE	Professeur second degré	Marie-Noëlle SIMON	Rédactrice territoriale au Conseil Départemental
Jean-François GARRIC	Retraité	Mireille TEILLET- ALEMANY	Directrice MGEN Gironde
Jean-Marc GASTEIX	Professeur des Ecoles	Marie-Claire VICENTE	Directrice du Centre de Réadaptation de Bordeaux
Catherine GAUDIN	Directrice Ecole Maternelle		
Céline GRAVELLIER	Directrice Ecole Maternelle		
Denis HAENSLER	Retraité		



Le bureau départemental

Président

Vice-présidents

Trésorier

Trésorier-adjoint.

Secrétaire

Membres

Jean-Marc GASTEIX
Jacques LABERNEDE
Philippe SENTENAC
Marie-Noëlle SIMON
Denis HAENSLER
Philippe BREJOUX
Brigitte BRETAGNE
Nathalie BRUNET
Bernard CAILLON
Jean-François GARRIC
Catherine GAUDIN
Déborah LAVISSE
Yves MONTROYA



L'équipe de direction

De gauche à droite :

François BEREAU, François BARLAND,
Mireille TEILLET-ALEMANY (directrice),
Marc BUISSON

Tous nos remerciements également
aux 12 908 personnes ayant voté
à l'occasion du renouvellement du

Et c'est encore plus important au moment où nous accompagnons la mise en œuvre du projet

À utiliser sans modération :
www.vivoptim.com !



Journal de bord de ma première AG



Ce n'est pas sans une certaine impatience mais également un peu de fébrilité que je m'apprête à monter à Paris pour ma première Assemblée Générale. Élu(e) aux dernières élections au comité de section de la Gironde, me voilà déjà propulsée dans les grandes instances qui prennent les décisions qui engagent l'avenir de la mutuelle ! Croyez-moi, je mesure bien la responsabilité qui est la mienne de vous représenter, vous qui m'avez élue et j'en tire aussi, je dois l'avouer, une certaine fierté. Je vous raconte...

D'abord, lecture des documents récapitulatifs et des résolutions qui seront votés durant ces deux jours. Plus d'une centaine de pages auxquelles je ne comprends pas forcément tout ! Heureusement, mes collègues élu(e)s depuis plus longtemps que moi sont là pour m'expliquer, me donner quelques clés et débattre de tout ça.

Arrivée à la Maison de la Mutualité à Paris : assemblée impressionnante ! Plus de 500 délégués venant de toute la France. L'organisation est très professionnelle :

- discours d'ouverture de notre Président, Roland Berthilier puis début des travaux,
- des interventions des différents dirigeants et des tables rondes autour du rapport annuel, des résultats du groupe, ainsi que sur le projet «MGEN demain» et le groupe VYV,
- des échanges avec les délégués qui font part de leurs remarques et posent des questions,
- les votes des différentes résolutions en deux temps.

Les journées sont denses. Je comprends mieux aujourd'hui les enjeux auxquels MGEN doit faire face. Des éléments endogènes ou exogènes viennent peser sur les décisions prises ou à prendre. Mais je suis en même temps rassurée par les valeurs que défend toujours notre mutuelle : un engagement au service du mieux vivre, une volonté d'apporter le meilleur service, de conforter un modèle solidaire et responsable.

Nathalie Brunet,
élue au Bureau MGEN 33

VOUS ÊTES NOUVEAU RETRAITÉ À CETTE RENTRÉE SCOLAIRE ?

Attention vous devez en informer aussitôt votre Section départementale, car vos droits MGEN changent.

Votre offre **MGEN actif** évolue vers l'offre correspondante **MGEN retraité** dont le calcul de la cotisation mensuelle se fera selon un nouveau taux et sur la base de la somme de toutes les pensions et retraites personnelles des régimes de base et complémentaires obligatoires qu'elles relèvent ou non d'activités dans l'éducation nationale.

La date d'effet retenue pour ce changement d'offre est la date de mise à la retraite **sous conditions de la réception du dossier complet de retraite dans un délai de 3 mois** suivant la date d'effet de

vos droits MGEN. Au-delà de ce délai, le passage dans l'offre MGEN Retraité intervient au 1er jour du mois suivant la réception du dossier complet de retraite.

Ce dossier devra contenir à minima pour les titulaires le titre de pension pour les fonctionnaires d'Etat retraités (toutes les pages) puis s'il y a lieu la copie intégrale des documents suivants :

- Le brevet de pension de la CNRACL pour les fonctionnaires territoriaux ou hospitaliers,
- La notification de la CARSAT pour les personnes ayant eu une activité profes-

sionnelle relevant du régime général des salariés,

- La (les) notification(s) de retraite(s) complémentaire(s) obligatoire(s).

Si MGEN est aussi votre Centre de Sécurité Sociale, votre retraite sera enregistrée. Enfin, en fonction de votre situation, il est possible que nous puissions vous inviter à vous affilier auprès d'un autre Centre de Sécurité Sociale, soit reprendre la gestion de votre dossier, selon la réglementation de l'Assurance Maladie.

François Béreau
Délégué MGEN 33

mgen*

GRUPE vyv

MGEN AVANTAGE.FR LIBÈRE VOS ENVIES DE LOISIRS !

**Votre carte Culture départementale
est remplacée par le dispositif national
MGEN Avantage**

dans lequel vous trouverez nos partenaires précédents
mais bien plus encore !



Vous aimez lire, aller au théâtre ou à des concerts, découvrir le monde, visiter des musées, pratiquer une activité physique ? Rendez-vous sur mgenavantage.fr et profitez de centaines d'offres pour vivre vos loisirs sans vous priver !

TOUTE LA CULTURE ET LES LOISIRS MOINS CHERS

Grâce à mgenavantage.fr, vous bénéficiez en tant qu'adhérent MGEN d'avantages exclusifs sur un ensemble d'offres culturelles, de loisirs, de sport et de vacances partout en France et surtout près de chez vous !

DÉCOUVRIR UNIVERS CULTURE

Concerts, spectacles, théâtres, musées, expositions, mais aussi abonnements presse, cinémas, librairies...

S'ÉVADER UNIVERS VOYAGES & VACANCES

Locations, séjours, hôtellerie, thalasso... Profitez de séjours bien-être, de vacances en campings-villages, d'hôtels de qualité au meilleur prix partout dans le monde.

PARTAGER UNIVERS LOISIRS

Visitez les plus beaux monuments de l'Hexagone, du château d'Azay-le-Rideau au Palais de Tau. Amusez-vous dans les plus grands parcs d'attractions et animaliers (Puy du Fou, Parc Astérix, Futuroscope...).

SE DÉPASSER UNIVERS SPORTS

Clubs de sport, équipements, grandes compétitions... Bénéficiez de tarifs préférentiels sur votre abonnement parmi 2000 salles de sport en France.

TOUTE L'ANNÉE DES BONS PLANS PRÈS DE CHEZ VOUS

mgenavantage.fr, c'est aussi la culture, les voyages, les loisirs à deux pas de chez vous ! Outre les avantages sur les grandes marques, vous bénéficiez de nombreux partenariats avec les acteurs culturels locaux : réductions sur les cinémas de votre quartier, les théâtres, les musées, les festivals régionaux et les associations proches de votre lieu de vie.

mgenavantage.fr — VIVEZ VOS PASSIONS À PRIX RÉDUIT

Zéro contrainte, un maximum d'avantages : mgenavantage.fr, c'est un accès en ligne pour profiter de toutes les offres instantanément !



**DES OFFRES EXCLUSIVES
NÉGOCIÉES POUR LES ADHÉRENTS
MGEN**



**DES BONS PLANS À PROXIMITÉ
GRÂCE À LA GÉOLOCALISATION
ET LA CARTE MGEN AVANTAGE**



**DES ACHATS EN LIGNE
100% SÉCURISÉS**

J'ai choisi de venir dans votre magasin partenaire MGEN Optistya car je suis à la recherche de lunettes de qualité mais qui ne me laissent pas de reste à charge.

mgen[★]

GRUPE vyv

Pour les adhérents MGEN, c'est tout à fait possible, il suffit de le demander, allons choisir ensemble le modèle le plus adapté !

PROFITEZ-VOUS AUSSI DES AVANTAGES DU PARTENARIAT MGEN OPTISTYA :

- Libre choix des montures et tarif réduit par rapport au prix affiché en magasin
- Tiers payant SS + Mutuelle, je ne paie que mon reste à charge
- Tarifs négociés pour la plupart des verres
- Garantie améliorée (notamment de bonne adaptabilité)
- Divers services
- Remboursement majoré des verres conventionnés
- Équipement de qualité avec 0€ de reste à charge sur simple demande

Avec MGEN, je peux aussi bénéficier d'équipements commandés sur Internet pour mes lunettes et mes lentilles. Je me renseigne sur mon espace personnel ou en appelant au 3676.

BIENTÔT À LA RETRAITE ? DÉJÀ À LA RETRAITE ?

Le Club Santé Séniors MGEN 33 est fait pour vous !

Des activités – voyages en France, à l'étranger, sorties de la journée, conférences, aquarelle, patchwork, scrabble en duplicate et en anglais, marches... - des rencontres conviviales, des échanges.

35 cours Pasteur - 33000 Bordeaux

05 56 08 25 07 – clubretraitemgen@orange.fr

Un établissement **MGEN** branché ! La télémedecine à Arès.

Rencontre avec Brigitte Holle médecin coordonnateur formée en gérontopsychiatrie, Sébastien Alles directeur et Aline Dumont encadrant l'unité de soins à l'établissement MGEN d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Arès (EHPAD).



S. Alles : « Notre établissement est maintenant en mesure de proposer des consultations spécialisées à ses résidents grâce à son équipement de télémedecine. Nul besoin de se déplacer, la téléconsultation s'effectue, sous la responsabilité du Dr Holle, depuis la chambre du résident ou le bureau médical de l'institution. »

J. Labernède : « La téléconsultation est-elle une simple mise en relation du patient avec un médecin spécialiste ? »

Dr Holle : « La préparation de la téléconsultation est essentielle. Le médecin coordonnateur, ou le médecin traitant adresse préalablement au médecin spécialiste sollicité un questionnaire médical très complet. Évolution de la pathologie, description des traitements, résultats des consultations et des examens antérieurs sont rassemblés et transmis au spécialiste. Celui-ci en prend connaissance avant le rendez-vous. La mise en liaison directe avec le patient par l'image et le son dure en moyenne un quart d'heure. »

J. L. : « La télémedecine en est à ses débuts ; avez-vous

accès à toutes les spécialités médicales ? »

Dr Holle : « Nous avons eu recours à des téléconsultations en dermatologie, pneumologie, cardiologie, gastrologie, hémato-gériatrie et psychiatrie. Si une consultation spécialisée non répertoriée est nécessaire, nous demandons au pôle de télémedecine de Xavier Arnauzan (CHU de Bordeaux) de l'organiser. »

J. L. : « Qu'apporte la technique ? »

Dr Holle : « La transmission d'images haute définition par un réseau sécurisé permet, par exemple, l'observation d'une plaie et des réactions de la personne. L'intérêt majeur de ce mode de travail est qu'il évite le transport des personnes et le stress qui résulte d'un changement de lieu. La présence du médecin coordonnateur et du personnel soignant de l'EHPAD apaise la personne et facilite le diagnostic partagé entre médecins. »

« Un bel outil, un bon investissement mutualiste, qui peut aussi être mis à disposition des médecins traitants intervenant dans l'établissement » concluent nos trois participants. »

Jacques Labernède
Vice-Président MGEN 33



VIVOPTIMCARDIO

DE PETITS EFFORTS POUR VOUS, DE GRANDS EFFETS POUR VOTRE CŒUR

Conseils, coaching, suivi personnalisé...
faites de votre quotidien une source de santé !



VIVOPTIM CARDIO C'EST QUOI ?

Vivoptim Cardio est un **programme de prévention e-santé** qui propose de nouvelles pratiques de vie en vue d'améliorer efficacement sa santé. Il permet de prévenir tout risque cardiovasculaire et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé adapté aux besoins et profil de chacun. Applicable à tout moment de la journée, où que vous soyez, le programme Vivoptim Cardio vous **réconcilie avec votre santé, le plus simplement du monde**. Qu'il s'agisse de diététique, d'activité sportive, de gestion du stress ou de maîtrise du sommeil, retrouvez le pouvoir d'agir efficacement sur votre santé, sans contrainte et à votre rythme.



VIVOPTIM CARDIO COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme Vivoptim Cardio propose **des parcours et des solutions de prévention simples**, évolutifs et rigoureusement adaptés à votre profil. Sensibilisation aux risques, coaching en ligne, recommandations, échanges avec des professionnels de santé* via une plateforme médicalisée mais aussi partage d'informations sur un forum communautaire : **Vivoptim Cardio vous offre les clés pour devenir acteur de votre santé !**



VIVOPTIM CARDIO POUR QUI ?

Vivoptim Cardio est **ouvert à tous les adhérents MGEN Santé Prévoyance**, à leurs bénéficiaires conjoints et à leurs bénéficiaires enfants à partir de 18 ans.

VIVOPTIM CARDIO EN PRATIQUE !

1

Inscrivez-vous pour évaluer votre profil cardiovasculaire.

2

Découvrez votre parcours de prévention progressif.

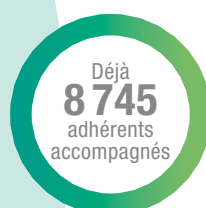
3

Profitez d'un programme personnalisé, encadré par des professionnels de santé*.

4

Persévérez grâce à vos résultats et aux espaces de partage avec la communauté.

* Infirmier(e)s diplômé(e)s d'État, tabacologues, éducateurs sportifs, nutritionnistes, psychologues.



INSCRIVEZ-VOUS SUR
mgen.vivoptim.com

OU AU **0 801 010 000** Service & appel gratuits

Initiative RoseCar

Nous avons interrogé Aude Thiérard responsable du projet RoseCar, mis en place pour la première fois en septembre 2017 à l'Institut Bergonié de Bordeaux.



Aude Thiérard : A l'origine de ce projet, Rose Association a constaté les difficultés croissantes que rencontrent les malades concernant le transport vers les structures de santé. A ce titre, elle a créé RoseCar, un dispositif de covoiturage solidaire à l'attention des patients qui permet d'effectuer les trajets domicile-hôpital pour se rendre aux consultations ou aux soins ambulatoires. C'est une nouvelle manière d'aller à l'hôpital, qui crée du lien en favorisant les échanges entre patients, aidants et toute personne qui doit se rendre dans un établissement de santé. RoseCar est une solution pour faire face aux nombreux transports non pris en charge par l'Assurance maladie et une alternative aux transports en commun, souvent fatigants pour les malades. Les aidants peuvent aussi, via la plateforme, se relayer pour accompagner des patients à tour de rôle.

A l'origine destiné aux malades atteints de cancer, RoseCar peut dorénavant être utilisé

par tous les patients.

MGEN : Concrètement, comment fonctionne ce service ?

De manière très simple, on s'inscrit gratuitement sur covoiturage-rosecar.fr et en quelques clics, on peut proposer ou rechercher un trajet. On définit son choix de parcours ainsi que ses horaires et la mise en relation est proposée automatiquement.

MGEN : Soulignons que Bordeaux a été la première ville à proposer ce dispositif à grande échelle et qu'il concerne les 3 pôles du CHU, Bergonié et les cliniques Bordeaux Nord et Tivoli. Mais qu'en est-il de son développement au niveau national ?

Une prise de conscience collective voit le jour peu à peu. Chacun peut saisir son intérêt dans ce dispositif : les patients et les aidants bien sûr, mais aussi les établissements de soins qui doivent réduire leurs dépenses en transports. Ces derniers sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à proposer le service. A l'heure actuelle, plus de 20 hôpitaux se sont saisis de cette initiative en France et d'autres vont les rejoindre. Chaque hôpital a sa communauté que l'on retrouve sur le site.

Il faut promouvoir ce système d'entraide à tous les niveaux et faire en sorte que les acteurs de la prise en charge des patients se sentent impliqués. C'est un travail quotidien, de communication avec les établissements de santé et les autorités sanitaires. Mais c'est de cette manière que RoseCar pourra offrir son véritable potentiel d'aide et que nous pourrions améliorer la vie des patients et de leur famille.

Mireille TEILLET-ALEMANY
Directrice MGEN 33



ET SI...

VOUS ALLEZ ÊTRE HOSPITALISÉ ET PEUT-ÊTRE DEVREZ-VOUS ENSUITE SÉJOURNER EN ÉTABLISSEMENT DE CONVALESCENCE ?

N'hésitez pas à contacter préalablement votre Section MGEN pour connaître les conditions de prise en charge des frais de séjour et des dépassements d'honoraires. En effet, suivant la situation conventionnelle des établissements dans lesquels vous séjournerez, la prise en charge des frais qui pourraient vous être réclamés à votre sortie peut varier.

Nos conseillers sont à votre écoute et vous informeront par avance dans le cas où vous pourriez subir des restes à charge, puis vous apporteront aide et conseil dans vos démarches précédant votre admission en établissement.

François Béreau
Délégué MGEN 33

La Maison des Obsèques

Premier réseau mutualiste funéraire en France

Rencontre avec M. et M^{me} CLAIRIOT à La TESTE de Buch.

Madame, Monsieur, qu'est-ce qui vous a amenés à rejoindre le réseau de la Maison des Obsèques ?

En fait, au départ, c'est le hasard d'échanges avec des collègues dont nous étions proches au niveau des pratiques et des conceptions.

En effet, même et surtout parce qu'il s'agit bien d'un « dernier voyage », nous sommes très attachés au facteur humain et au côté très personnel que peut et doit revêtir celui-ci. L'objet principal de nos échanges avec les personnes qui ont recours à nos services, c'est de définir le plus précisément possible ce que souhaitent ces dernières, à charge pour nous, ensuite, de les accompagner au

plus près de leurs demandes. Pour nous, le travail de deuil commence dès le premier entretien.

J'entends bien... mais alors, pourquoi la Maison des Obsèques ?

En fait, qu'il s'agisse de nos autres collègues qui ont intégré ce réseau ou des gestionnaires de celui-ci, nous avons retrouvé partout ces mêmes valeurs humanistes qui nous animent et autour desquelles nous organisons notre activité. Après avoir échangé avec aussi bien d'autres « nouveaux venus » qui, comme nous sont la première génération dans cette activité qu'avec des « familles » qui pratiquent depuis plusieurs générations, nous avons choisi d'intégrer ce réseau en

ayant la sensation d'entrer nous aussi dans une famille, la nôtre.

Où exercez-vous votre métier ?

Nous avons 3 agences funéraires sur La TESTE, GUJAN et ARCAHON ; celle de La TESTE dispose d'une chambre funéraire. Une future nouvelle agence est en projet sur Bordeaux Métropole. Nous pouvons intervenir directement en tous lieux même si, lorsque les distances deviennent trop importantes, nous pouvons ensuite prendre ou passer le relais à une autre antenne de la Maison des Obsèques, ce qui est alors « transparent » en ce sens qu'il n'y a pas d'autres démarches à assumer pour les familles.

J.M.Gasteix
Président MGEN 33

MGEN Actrice de l'ESS

L'ESS, Economie Sociale et Solidaire, regroupe les associations, les coopératives, les mutuelles... qui prônent un ensemble de valeurs : la gouvernance démocratique, la non-lucrativité ou la lucrativité limitée, l'utilité publique. Ce secteur représente 12 % de l'emploi en France.

Cet événement permettra d'échanger autour des difficultés, mais aussi des richesses de ce mode d'entreprendre.

L'action de MGEN ne se limite pas au Mois de l'ESS. Militant pour la démocratisation de l'ESS, MGEN est membre de l'ESPER qui porte le dispositif *mon ESS à l'école*. Destiné aux élèves du 2nd degré, il consiste à leur faire découvrir l'ESS en créant des associations, des mutuelles, des coopératives fictives ou réelles.

Mon ESS à l'Ecole, construit par et pour des enseignants, est adaptable à l'ensemble des programmes et des niveaux. Accompagné gratuitement par un parrain professionnel bénévole, l'enseignant est animateur du pro-

jet qui peut s'étaler sur 1, 2 ou 3 trimestres et démarrer à tout moment de l'année.

Plus de 2500 élèves ont déjà découvert l'ESS en participant à ce dispositif : création d'AMAP⁽¹⁾ dans le cadre d'un EPI⁽²⁾, d'une boutique pédagogique ou d'un drive fermier...

Plus d'exemples sur :
<https://ressourcess.fr/monessalecole/>.

Déborah Lavis
Élue au Bureau MGEN 33



La manifestation nationale Le Mois de l'ESS, au mois de novembre, permet la tenue d'événements sur l'ensemble du territoire afin de valoriser les entreprises de l'ESS et leurs valeurs.

Actrice de cette dynamique, la section MGEN de Bordeaux organisera un ciné-débat sur le film *Les Coriaces sans les Voraces* le 16 Novembre à 20h30 au Cinéma l'Utopia (5 place Camille-Jullian à Bordeaux).

(1) AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
(2) EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

Permanences extérieures 2018/2019



Vos points d'accueil extérieurs

Hors vacances scolaires

Possibilité de prendre des rendez-vous

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX (SCIENCES) Bureau du SUAS – TALENCE	1^{er} et 3^e mardi de chaque mois 12h00 - 14h00
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX (CARREIRE) SCAS salle 36 – BORDEAUX	2^e mardi de chaque mois (A partir d'octobre) : 12h15 - 13h45 Sur RV ochevalier@mgen.fr
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX (MONTAGNE) Esplanade des Antilles - PESSAC Bureau H109	2^e et 4^e jeudi de chaque mois 10h30 - 12h30 Sur RV cclaverie@mgen.fr
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX (MONTESQUIEU) Av. L. Duguit – Bur. D2 – PESSAC	3^e mardi de chaque mois 9h30 - 12h00 Sur RV au 05 57 01 56 70
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX PUSG (BASTIDE)	3^e mardi de chaque mois (Selon réunion SUAS) 18/09 et 16/10

DSDEN 30, cours de Luze – salle 217 BORDEAUX	1^{er} vendredi de chaque mois 10h30 - 12h00 / 12h15 / 13h15 Sur RV au 05 57 01 56 70
RECTORAT DE BORDEAUX Rue Carayon-Latour – BORDEAUX	4^e Jeudi de chaque mois 10h30 - 12h30 sur rendez-vous
CITÉ ADMINISTRATIVE 2 rue Jules Ferry – BORDEAUX	1^{er} mardi de chaque mois Sans RV de 9h à 12h Sur RV de 13h à 16h
CNRS Allée de la Boétie – PESSAC	Date à venir
CEREMA Rue Pierre Ramond SAINT-MÉDARD-EN-JALLES	3^e mardi de chaque mois 9H00 à 12H00



Vos lieux d'accueil ouverts à tous les adhérents

ANDERNOS-LES-BAINS* CENTRE ADMINISTRATIF Face Mairie	2^e mercredi de chaque mois 9h30 - 17h00 Sur RV au 05 57 01 56 70
LANGON* CIO CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION 12 allée Garros	4^e mercredi du mois 9h - 12h30 13h30 - 17h00 Sur RV au 05 57 01 56 70
LESPARRE-MEDOC* COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CŒUR DE PRESQU'ÎLE 10 place du Maréchal Foch	1^{er} mardi de chaque mois 9h - 17h Sur RV au 05 57 01 56 70
LE TEICH* MAISON DES ASSOCIATIONS	1^{er} mercredi de chaque mois Sur RV au 05 57 01 56 70
LIBOURNE* MAISON DES ASSOCIATIONS 47, boulevard de Quinault	1^{er} mercredi de chaque mois 9h - 17h Sur RV au 05 57 01 56 70
MÉRIGNAC CANOPE Rue Jean Veyri	Ponctuellement sur RV 05 57 01 56 70
SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC* PERMANENCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CUBZAGUAIS 44 rue Dantagnan	3^e mardi chaque mois 14h - 17h30 3^e mercredi de chaque mois 9h - 13h Sur RV au 05 57 01 56 70

*Accueils maintenus pendant les vacances scolaires

Agenda de votre section MGEN

Septembre : Lancement de VivoptimCardio
24 septembre : Lancement du dispositif MGEN Avantage

Novembre : Opération «moi(s) sans tabac»
16 novembre : Ciné-Débat dans le cadre du Mois de l'ESS

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE
OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE

en face-à-face
à l'Espace d'Accueil
et d'Écoute

par téléphone
du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005 Service & appel
gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme,
confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENESR